



La Voie À Suivre VAYIKRA

566

28 MARS 2009

3 NISSAN 5769

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org
Responsable de publication
Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

*C'est une mitsva de les
dénigrer*

L'interdiction du lachon hara porte sur quelqu'un qui d'après la loi de la Torah fait encore partie de la catégorie de « amitekha » (ton prochain), c'est-à-dire quelqu'un qui est avec toi dans la Torah et les mitsvot. Mais c'est une mitsva de dénigrer les gens qui sont impies et de leur faire honte, que ce soit devant eux ou non, dans tout ce qu'on voit et entend sur eux, ainsi qu'il est écrit « que personne ne lèse son prochain », et « tu n'iras pas colporter des rumeurs sur ton prochain », or ils ne font pas partie de cette catégorie. Ils ne font rien de commun avec toi, et il est dit (Téhilim 139, 21) : « Ceux qui te haïssent, Hachem, je haïrai, et je me disputerai avec ceux qui se soulèvent contre toi. » (Hafets Haïm)

Dédié à la mémoire de
Esther Bachar Bat Avraham

FIXER DES TEMPS D'ETUDE DANS L'HONNETETE

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Nos maîtres ont enseigné dans le Midrach, sur le verset « Un homme (adam) d'entre vous qui offrira un sacrifice à Hachem » (Vayikra Rabba 2, 7) : Le Saint béni soit-Il a dit à l'homme – il s'agit d'Adam, son sacrifice doit être semblable à celui du premier homme, qui avait le monde entier à sa disposition, et n'a donc rien sacrifié qui provienne d'un vol ni d'une violence ; de même, tu ne dois rien sacrifier qui provienne d'un vol ni d'une violence. »

En vérité, il y a lieu de s'interroger : peut-il venir à l'esprit qu'un homme qui cherche à racheter ses fautes par un sacrifice aille voler pour amener une bête, alors qu'il n'apporte le sacrifice que pour se racheter ? Comment serait-ce possible au moyen d'un vol ?

On peut l'expliquer en commençant par rappeler ce qu'ont dit nos Maîtres dans le traité Chabat (31a) : « Quand on fait entrer l'homme pour son jugement, on lui dit : As-tu mené tes affaires honnêtement, as-tu fixé des temps d'étude ? » Les Ba'alei HaTossefot (Kidouchin 40b) ont objecté qu'il est dit ailleurs : « Le début du jugement de l'homme ne porte que sur les paroles de Torah. » Par conséquent, comment les deux affirmations peuvent-elles être vraies en même temps ? Ils ont répondu que la question qu'on lui pose porte sur son honnêteté en affaires, mais quand on lui demande des comptes, on lui reproche en premier de ne pas avoir fixé de temps d'étude.

Veiller aux temps d'étude

On peut expliquer d'après l'enseignement des Sages selon lequel celui qui fixe des temps d'étude pour la Torah, étudie tous les jours pendant une heure ou deux, va au beit hamidrach pour écouter un cours qui commence à telle heure, et ne fait pas attention à être là exactement à l'heure, parfois même se montre un peu paresseux et arrive au cours en retard de dix ou quinze minutes, n'a peut-être pas l'impression d'avoir fait quelque chose de très grave, mais il faut savoir que c'est très grave. C'est compté à celui qui a l'habitude de se comporter ainsi comme s'il avait volé du temps à D. ! En effet, il avait fixé cette heure-là pour Hachem, alors comment peut-il l'utiliser pour ses propres affaires ?

Les deux questions qu'on pose à l'homme au jour du jugement n'en font qu'une seule. On lui demande s'il a fixé des temps d'étude avec honnêteté, sans rien voler de ces moments, et en vérité le début du jugement de l'homme ne porte que sur les paroles de Torah. Quand il dit oui, j'ai fixé des moments d'étude, on lui demande encore : est-ce que ces temps ont été respectés honnêtement, ou en as-tu volé un peu pour tes propres affaires ?

C'est pourquoi il est dit ici « adam », car les Sages ont dit (Baba Metsia 114b) : « Vous êtes appelés « adam », mais les non-juifs ne sont pas appelés « adam ». » En effet, les nations du monde n'ont pas reçu la

Torah, ils ne sont donc pas dignes d'être appelés « adam ». La Torah dit aux bnei Israël : comment arriverez-vous à être appelés « adam » ? En offrant « un sacrifice provenant de vous », c'est-à-dire en fixant des temps d'étude à la Torah et en Me donnant de votre temps, sans en prendre pour vous-mêmes, car si vous faisiez cela vous profiteriez d'un vol.

La Torah a dit : comment pouvez-vous arriver à être appelés « adam » ? En étudiant la Torah dans les difficultés, en ayant l'intention de vous sacrifier constamment à Moi. Mais si vous Me servez au moyen d'un vol, à savoir si vous n'avez pas fixé de temps à l'étude avec perfection et que vous n'accomplissez pas la mitsva dans son intégralité, vous n'êtes pas dignes d'être appelés « adam ».

Le Saint béni soit-Il a dit aux bnei Israël : si vous ne fixez pas de temps pour l'étude, de façon parfaitement honnête, si vous n'accomplissez pas la mitsva dans sa perfection, vous n'êtes pas dignes d'être appelés Adam. Mais si vous accomplissez toutes les mitsvot avec droiture et intégrité, vous méritez d'être appelés Adam. Comme l'ont écrit les kabbalistes, « adam » a la valeur numérique de quarante-cinq, comme le Tétragramme (en développant les lettres). En effet, le Saint béni soit-Il a donné à chaque juif une étincelle divine, qu'il n'a pas donnée aux non-juifs, c'est pourquoi les bnei Israël sont appelés « adam », parce qu'ils ont en eux une étincelle divine, et le Tétragramme est gravé en eux. Mais les non-juifs, qui n'ont en eux ni une étincelle divine ni le Tétragramme, ne sont pas appelés « adam ».

Celui qui a pris de la peine – mangera

Cette explication nous permet de comprendre encore autre chose. Les non-juifs n'accomplissent pas les mitsvot en se dévouant. La Guemara (Avoda Zara 3a) enseigne : « Dans l'avenir, les nations du monde diront devant D. : « Maître du monde ! Donne-nous une mitsva et nous l'accomplirons. » Il répondra : « Sots ! Celui qui s'est fatigué la veille du Chabat – mangera pendant Chabat, celui qui ne s'est donné aucun mal la veille du Chabat, d'où aura-t-il de quoi manger ? Pourtant, J'ai une mitsva facile qui s'appelle « souka », allez l'accomplir. » Immédiatement, chacun s'en va et fabrique une souka sur son toit. Alors, le Saint béni soit-Il leur envoie un soleil brûlant comme à l'époque de Tamouz, et chacun donne un coup de pied à sa souka et s'en va. »

On voit donc que ces non-juifs, comme ils n'ont pas d'étincelle divine, se fatiguent immédiatement quand la mitsva est difficile, et ils renoncent à l'accomplir. Mais les bnei Israël ne sont pas ainsi : même quand les mitsvot sont difficiles pour eux, ils les accomplissent avec une perfection et une intention pures.

HISTOIRE VÉCUE

BÉNI EST L'HOMME QUI MET SA CONFIANCE EN D.

Moché était un pauvre tailleur juif. Pendant la semaine, il parcourait les routes de maison en maison pour demander s'il n'y aurait pas quelques travaux d'aiguille, et le vendredi il rentrait chez lui, vidait sa bourse, mettait de côté le dixième de son argent pour le donner en tzedakah, et donnait le reste à sa femme pour subvenir aux besoins du foyer.

Arriva l'hiver... Un hiver rigoureux, enneigé et particulièrement dur. Il était impossible fût-ce d'envisager de sortir de la maison. Moché fut donc obligé de rester chez lui, sans travail et sans ressources.

Entre temps, la fête de Pessa'h approchait, et il n'avait pas un sou. Comment allait-il acheter tout ce qu'il fallait pour la fête ? Le vin pour les quatre coupes, les matsoth ? Les enfants allaient nu-pieds et portaient des vêtements rapiécés...

Moché ne pouvait plus rester à la maison. Avec une grande confiance dans l'aide de Dieu, il prit son baluchon et sortit de nouveau sur les routes et les chemins enneigés.

Il avait à peine pris la route que s'arrêta devant lui la voiture du seigneur local, qui venait de faire la fête et était complètement saoul. Celui-ci eut envie de se distraire aux dépens de « son » juif.

« Viens ici, Mochké », lui cria-t-il, un fusil de chasse à la main. « On va s'amuser un peu. Toi, tu vas courir jusqu'à l'autre côté du champ, et moi je vais essayer de t'attraper comme un gibier. Ha, ha, ha ! »

« Je vous en prie, honorable monsieur », implora Moché. « Ferme-la ! » coupa le seigneur. « Si tu traînes, je vais te tuer sur place. » Le pauvre tailleur se mit à grand peine sur ses jambes. Il marchait lentement, la bouche murmurant une dernière confession, en pensant au destin de sa femme et de ses enfants.

« Maintenant, cours à quatre pattes ! », dit le seigneur d'une voix tonitruante, « je tire ! » « Chema, Israël ! » cria Moché. Une explosion déchira l'air, et Moché resta étendu sans mouvement.

La femme du seigneur eut pitié du pauvre juif. « Cela suffit qu'il ait eu si peur de mourir », dit-elle à son mari. « Maintenant, nous devons le dédommager. »

« Allons, viens, Mochké, monte dans la voiture », appela le seigneur. Moché n'avait pas encore bien saisi qu'il était encore en vie. En murmurant une prière de remerciement à Dieu qui l'avait sauvé d'une mort certaine, il avança vers la voiture et monta.

Le seigneur s'endormit rapidement tant il était ivre, et sa femme commença à bavarder avec le juif qui était assis derrière elle. Il répondit à ses questions, parla de sa famille, de ses maigres revenus. « Viens chez nous », l'invita-t-elle, « je te donnerai du travail ». A la fin de sa journée de travail, elle lui donna son salaire. Les yeux lui sortirent des orbites de stupéfaction. En un seul jour, il avait gagné chez elle plus qu'ailleurs en un mois entier ! Il eut l'impression que la roue de la fortune avait tourné. A ce rythme-là, il pourrait célébrer la fête de Pessa'h comme il n'avait jamais rêvé de le faire de sa vie.

Quelques semaines avant Pessa'h, Moché arriva de nouveau à la porte du seigneur, le cœur content. Mais cette fois, la dame n'était pas à la maison, et le tailleur se retrouva face à face avec le seigneur en personne.

« Salut, Mochké ! Tu es encore en vie ? » demanda celui-ci. « Grâce à Dieu », répondit Moché. « Et tes revenus ? » continua

le seigneur. « Dieu merci, Il donne à manger à tout le monde ! » répondit Moché.

« Tu remercies trop ton Dieu, Mochké », dit avec colère la voix du seigneur. « J'ai entendu que c'est ma femme qui se préoccupe de te faire vivre ». « Que Dieu lui donne sa récompense », répondit Moché.

« Encore Dieu ? » éclata le seigneur. « Et d'où prendras-tu les dépenses de Pessa'h si ma femme ne te donne pas ton salaire ? » « Dieu m'aidera », répondit Moché innocemment.

A ce moment-là, le seigneur devint hystérique. « Sors d'ici », hurla-t-il. « Tu ne remettras plus les pieds chez moi ! Que Dieu te donne ton salaire ! » Le pauvre tailleur s'enfuit à toutes jambes.

La nuit de la bedikat 'hamets arriva. La maison de Moché était plongée dans la tristesse. Certes il n'y avait plus de 'hamets à la maison, mais il n'y avait pas non plus de matsah. Un soupir s'échappa de ses lèvres : « Maître du monde, que va-t-il se passer ? »

Tout à coup, la porte s'ouvrit et un gros sac lourd fut lancé dans la pièce, répandant dans l'air une violente odeur de charogne. « Un complot contre les juifs ! » s'écria Moché, « il n'y a pas un instant à perdre ! »

Sa femme s'arma de courage et alla ouvrir le sac. « Regarde, Moché, c'est un singe », s'écria-t-elle. « Il y a un singe mort dans ce sac. » Il respira. Le danger s'était éloigné. Il saisit le sac pour le jeter dehors, et à ce moment-là on entendit un son métallique. Une pièce tomba par terre, une pièce d'or ! Il se dépêcha de déchirer le corps du singe, et dans son ventre il trouva tout un trésor de pièces d'or...

Cette année-là, le séder chez Moché fut royal. Du vin vieux, des matsoth chemourouth, des mets de fête. Des invités étaient installés autour de la table, les yeux des enfants brillaient, la joie de la fête était visible partout.

Tout à coup, au milieu du séder, la porte s'ouvrit largement, laissant place ni plus ni moins à l'honorable seigneur et à son épouse. Comme le seigneur l'avait chassé de chez lui, ils venaient pour le voir dans une maison sombre et dépourvue de tout...

Le seigneur était stupéfait. « D'où as-tu pris l'argent pour faire un pareil séder ? » demanda-t-il à Moché avec ébahissement. Celui-ci s'empressa d'expliquer comment Dieu lui avait envoyé un trésor caché dans le ventre d'un singe mort.

A présent, le seigneur était complètement déconcerté. C'était lui qui avait ordonné de lancer la dépouille du singe, son singe apprivoisé qui était mort tout à coup, comme « cadeau de Pessa'h » à son juif...

Que s'était-il passé ? Le singe avait vu son maître compter des pièces et observé qu'il vérifiait l'or avec ses dents. Comme le font les singes, il l'avait imité, et avait ainsi avalé de nombreuses pièces, ce qui avait provoqué sa mort. Et c'est la carcasse de ce singe-là que le seigneur avait envoyé dans la maison de Moché...

« Ton Dieu t'a vraiment aidé », reconnut le seigneur. « Et après la fête, tu peux revenir travailler chez nous », lui annonça sa femme.

A LA SOURCE

« Un homme d'entre vous qui offrira un sacrifice pour Hachem » (1, 2)

Le Zohar dit : « Un homme – à l'exception du premier homme », et c'est surprenant... En vérité, écrit Rabbi Méïr Yérouchalmi zatsal dans « Divrei 'Hakhamim », les Sages ont dit que celui qui fait vœu d'offrir un sacrifice doit dire « c'est un sacrifice pour Hachem » et non « pour Hachem c'est un sacrifice », à cause du risque qu'il ne meure et que le Nom de D. ait été prononcé en vain.

La Guemara dit que le premier homme a donné soixante-dix de ses années au roi David. Apparemment, comment savait-il combien d'années il allait vivre ?

Comme il lui avait été promis que « le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement », et qu'un jour de Hachem est de mille ans, il ne craignait pas de mourir avant cela, donc il a pu donner de ses années à David.

C'est pourquoi Adam pouvait dire « pour Hachem c'est un sacrifice », car il lui était promis de ne mourir que « le jour où tu en mangeras ».

« Un homme d'entre vous qui offrira un sacrifice pour Hachem » (1, 2)

Rabbi Avraham Sabaa écrit dans « Tsrer HaMor » que l'homme a en hébreu quatre noms : « ich », « guéver », « adam » et « enoch ». Le nom le plus élevé de tous est « adam », car on trouve dans la description du Char de Yé'hezkel « Il apparaissait comme un homme dessus », parce que ce mot a la valeur numérique de quarante-cinq, comme le Nom de Hachem quand les lettres sont développées.

C'est pourquoi le nom du premier homme était « Adam », parce que c'est le meilleur de tous les noms.

C'est pourquoi dans les mitsvot des sacrifices, le verset commence par le mot « adam », parce que c'est le meilleur, en allusion au fait que lorsque quelqu'un veut offrir un sacrifice pour s'attacher à Hachem, en lui présentant son corps et son âme, il est souhaitable que cela vienne d'un homme élevé, qui s'appelle « adam », qui s'attachera à l'homme d'en haut, et qui cherche à s'approcher de Lui. C'est pourquoi le verset dit « Un homme (adam) d'entre vous qui offrira un sacrifice pour Hachem », celui qui offre le sacrifice, il est souhaitable qu'il soit un « adam ».

« Si un chef de tribu pêche » (4, 22)

La raison pour laquelle les versets « voici le sacrifice expiatoire de la communauté » et « si un chef de tribu pêche » sont juxtaposés est expliquée dans le livre « Na'hal Kedoumim » du 'Hida :

C'est pour nous insinuer que quiconque avait la possibilité de faire des reproches et ne les a pas faits, l'Écriture le lui compte comme s'il avait péché. C'est ce que dit le verset : « voici le sacrifice expiatoire de la communauté », quand il y a une faute de la communauté et que le chef de tribu ne lui fait pas de reproche, l'Écriture le lui compte comme si « un chef de tribu pêche », la faute est attribuée au chef de tribu.

« Si quelqu'un commet une faute grave en détournant, par mégarde, un des objets consacrés à Hachem » (5, 15)

Il faut savoir avec précision que le détournement d'un objet sacré est une révolte contre le maître par orgueil et de façon totalement délibérée. Alors comment est-il possible de dire dans la même phrase « par mégarde », puisque ce sont deux choses opposées ?

Rabbi Chemouël Taïeb zatsal, le « darchan de Djerba », écrit dans son livre « Afapeï Cha'har » qu'on peut l'expliquer par un principe qu'on trouve chez les Rabbanim Achkénazim, selon lequel si quelqu'un a fauté deux fois par inadvertance, c'est considéré comme une faute délibérée. La preuve en est une histoire que raconte la Guemara (Beitsa 16b) sur un aveugle qui avait fait quelque chose par inadvertance deux fois, en ne laissant pas de « Errouvei tavchilin » ; Chemouël lui a dit : « Tu es considéré comme un malfaiteur pour ne l'avoir pas mis la deuxième fois. »

Cela permet de comprendre la façon dont s'exprime le verset : Quand quelqu'un commet un acte par mégarde, il peut parfois être considéré comme

ayant « détourné un des objets consacrés à Hachem », à la façon dont le pécheur par inadvertance devient un pécheur délibéré : au début, sa faute est involontaire, mais il commet de nouveau la même faute de façon involontaire, et à cause de cette deuxième fois, il sera considéré comme s'il avait détourné quelque chose de consacré à Hachem.

Par allusion

« C'est un « acham » (offrande délictive), un « acham » l'homme étant coupable (acham) envers Hachem »

Il y a une allusion dans la répétition du mot « acham » trois fois.

Quand l'homme faute, il attend à trois choses : la pensée, la parole et l'action. Quand il se repent de sa faute, il doit réparer les trois, c'est pourquoi le mot « acham » est répété trois fois. (Imrei Yé'hezkel)

« Il égorgera le taureau devant Hachem »

Les initiales de ces mots en hébreu forment le mot « Eliahou ».

C'est une allusion au fait que le prophète Eliahou a reçu la permission, pour les besoins de l'heure, de sacrifier un taureau au mont Carmel, ce qui était également considéré comme « devant Hachem ».

(« Avi HaNa'hal »)

« S'il arrive qu'il pêche et soit coupable »

Les lettres du mot « véacham » (qu'il soit coupable) sont les premières lettres des mots « Chlochet Alafim Mataïm OUchemonim » (trois mille deux cent quatre-vingts).

C'est une allusion aux trois mille deux cents quatre-vingts anges destructeurs qui sont préposés à frapper les méchants, comme le dit le kabbaliste Rabbeinou Chimchon d'Ostropoli, dont on lit le « tikoun » la veille de Pessa'h.

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

« Il appela Moché et Hachem parla avec lui de la Tente d'Assignment pour lui dire. »

Rachi explique que toutes les paroles et tous les ordres étaient précédés d'un appel affectueux, dans un langage que les anges du service utilisent, ainsi qu'il est écrit (Yé'chayah 6, 3) : « Ils s'appelaient l'un l'autre. »

Cela demande explication, car dès le début on trouve un langage affectueux, alors pourquoi est-il dit ensuite « vayidaber » (Il parla), ce qui dénote un langage dur ? Il faut également comprendre pourquoi ajouter « leemor » (pour dire) une fois qu'il a déjà été dit « vayikra » (Il appela), et « vayidaber » ?

Le saint Or Ha'Haïm pose la question suivante : il faut savoir pourquoi le nom de celui qui appelle n'est pas évoqué, même s'il est cité ensuite. Il aurait été souhaitable de le citer au début, et on comprend automatiquement ensuite que c'est Lui qui parle. On peut expliquer que le « aleph » de « vayikra » a deux « youd » et un « vav », et la somme de tous est équivalente à la valeur numérique du Tétragramme. Pourquoi ce « aleph » est-il plus petit que les autres lettres ? A cause de la modestie de Moché notre maître.

C'est ce que font les tsaddikim : quand ils voient que le Saint béni soit-Il les aime, ils se font petits devant Lui, ainsi que l'a dit Ya'akov (Béréchit 32, 11) : « Je suis trop petit pour toute la générosité et toute la vérité que Tu as manifestées envers moi. » C'est pourquoi le « aleph » est écrit petit, Moché ne voulait pas profiter du fait que le Saint béni soit-Il l'aimait, il craignait que la faute n'entraîne de mauvaises conséquences, et il ne demandait pas que le Saint béni soit-Il parle avec lui de façon affectueuse. C'est la raison pour laquelle il a écrit le « aleph » petit, pour que le Nom de D. ne soit pas écrit explicitement afin de dire qu'Il l'a appelé, donc après « vayikra », la Torah a écrit « vayidaber » (Il parla de façon dure) parce que Moché voulait que D. parle avec lui durement et non affectueusement. Or la volonté de l'homme est ce qui doit être respecté, c'est pourquoi la Torah a écrit « vayidaber » après « vayikra », car tel était le désir de Moché notre maître.

Il nous est arrivé de parler dans cette rubrique de souvenirs du Roch Yéchivah de Poniewitz, Rabbi Elazar Mena'hem Man Schakh, que son mérite nous protège.

Nous allons donc évoquer encore une fois quelques attitudes exceptionnelles qui proviennent de souvenirs de lui :

Le Roch Yéchivah

Le Roch Yéchivah a raconté sur sa jeunesse que pendant ces années-là, il n'avait qu'une seule et unique chemise, jusqu'à ce qu'un jour arrive à la yéchivah quelqu'un qui donna une chemise, et c'est le Rav Schakh qui l'obtint.

En passant, en ce qui concerne la timidité du Rav Schakh, il faut ajouter qu'une fois, on lui a demandé de solliciter un certain donateur pour quelque chose de précis et de nécessaire. Le Rav Schakh a raconté à celui qui lui demandait cela que dans sa jeunesse, il était invité pour un repas de Chabat chez une certaine famille. Et son ami, qui partageait les repas de Chabat avec lui, lui dit : « Ecoute, il y a déjà longtemps que tu te promènes avec des pantalons troués, Peut-être que tu devrais demander à cette famille qu'ils te donnent une vieille paire de pantalons dont ils n'ont plus besoin ? Rabbi Elazar Mena'hem lui avait répondu : « Je n'ai pas envie, je ne suis pas capable de demander quelque chose à quelqu'un. Pour moi, c'est dix fois plus difficile que de continuer à me promener avec des pantalons déchirés et usés. »

Alors il se tourna vers son interlocuteur et lui dit : « Et vous voudriez que je demande un service à quelqu'un ? »

Il lui est permis d'arrêter d'étudier

Etudier, et encore étudier, et ne jamais s'arrêter d'étudier un seul instant, c'était ce que faisait le gaon Rabbi Mordekhai Charabi zatsal. Pour la sainte Torah, il sacrifiait tout son être et tous ses désirs, et il ne cessa jamais d'étudier avec un dévouement extraordinaire, dans toute situation matérielle et spirituelle. Dans son désir d'encourager ses élèves à une grande assiduité dans l'étude, il leur a raconté l'histoire suivante :

Une fois, il se sentait très faible et avait mal à la tête. Malgré ses douleurs, il ne s'arrêta pas d'étudier, mais continua avec ce qui lui restait de force. Quand les forces vinrent à lui manquer complètement, il tomba de sa chaise et s'évanouit. Sa famille, en entendant le bruit de sa chute, se précipita dans sa chambre, on le releva et on le coucha sur un lit, alors qu'il brûlait de fièvre. Quand on prit sa température, on s'aperçut qu'elle atteignait 40° ! On s'occupa de lui et on lui donna des médicaments, jusqu'à ce qu'il revienne à lui-même. Rabbi Mordekhai Charabi termina en disant que si quelqu'un en arrivait à un tel état, il lui était permis d'arrêter d'étudier.

Le Rambam ne fait aucune différence

En 5730, quand le gaon Rabbi Na'houm Pertsovitz zatsal fut atteint d'une maladie grave, ses proches ne l'apprirent pas tout de suite. Même sa 'havrouta la plus proche n'en a rien su pendant longtemps. On ne voyait en lui aucun changement, on n'entendait jamais de sa bouche un mot de souffrance ou de plainte sur la grave maladie qui l'avait atteint si jeune. Ce n'est que lorsqu'on le vit avoir du mal à marcher que cela fut connu de tous, et alors sa 'havrouta l'apprit aussi.

A cette époque-là, Rabbi Na'houm devait donner des cours à la yéchivah sur des sujets dont il n'avait jamais parlé. Il les donnait normalement, avec le même enthousiasme que d'habitude, et ils n'étaient recouverts d'aucune trace de nuage.

Rabbi Na'houm dut être hospitalisé, et ceux qui venaient lui rendre visite le trouvaient plongé dans des passages difficiles du traité Yoma. « Mon grand-père, expliquait Rav Na'houm, le gaon Rabbi Chelomo Cohen de Vilna, témoignait sur lui-même qu'il connaissait le déroulement du service du Cohen Gadol par cœur, et que si le Machia'h venait, il pourrait immédiatement aller servir dans le Temple. Est-ce que je ne dois pas faire la même chose ? Vous allez peut-être dire que je suis malade ? Certainement pas ! Le Rambam décrète que tout juif doit étudier la Torah, même s'il souffre. Si vous dites que pendant la maladie on peut s'occuper de choses plus faciles, le Rambam ne fait aucune différence à ce propos, ce qui veut dire que l'obligation pour « tout juif » est aussi l'obligation de celui qui souffre. »

Donne-moi un traité « Zeva'him »

Chez le Admor de Novominsk, Rabbi Na'houm Mordekhai Perlow zatsal, il y avait toutes sortes de volume de la Guemara comme posés dans une boîte. Il ne se trompait jamais pour trouver une référence exacte dans la Guemara. Ses doigts feuilletaient rapidement les pages, et indiquaient le Tossefot exact, avec une grande rapidité il citait par cœur les trois, quatre ou cinq explications des Ba'alei HaTossefot sur le problème concerné.

Les marges des pages de sa Guemara étaient décorées de remarques manuscrites. Malgré tout, à chaque fois qu'il étudiait, il abordait le sujet de nouveau, libre des conclusions précédentes, en prononçant avec enthousiasme et joie chaque mot et chaque ligne en particulier.

L'un de ses proches a raconté : « Nous étions plongés dans l'étude de la Guemara habituelle, et le Rabbi évoqua l'un des commentateurs. Il se leva et se dépêcha de grimper à l'échelle, en voulant amener le livre où étaient exposés les points dont il parlait. En descendant, il manqua un échelon et tomba sur une caisse de bois qui était posée en bas de l'échelle. Il fut durement blessé aux jambes, et un gémissement de douleur s'échappa de sa bouche.

Nous nous approchâmes de lui, pour essayer de l'aider à se relever, mais il leva la main dans un mouvement de refus : « Je vous en prie... appelez un médecin... laissez-moi ». L'un des élèves courut chercher un médecin, et le Rabbi s'adressa à moi en demandant dans un murmure : « Beinish ! donne-moi un traité Zeva'him... » C'était le traité que l'on étudiait à ce moment-là dans le cadre du « daf hayomi ».

Au bout de quelques minutes le médecin arriva, et trouva le Admor allongé par terre comme auparavant, mais avec une Guemara dans les mains, qu'il tenait au-dessus de sa tête comme un dais, en étudiant dedans le « daf hayomi » !

Quel est l'explication ?

Dans l'oraison funèbre du gaon Rabbi Baroukh Chimon Solomon chelita à l'enterrement du gaon Rabbi Chemouël Birnboïm zatsoukal, le Roch Yéchivah de Mir aux Etats-Unis, il a raconté que lorsque le gaon Rabbi Chemouël s'était levé des « chiva » après la mort de son fils Rabbi Arié Leib zatsal, qui était gaon et tsadik, et extrêmement proche de lui, pendant tout le temps des « chiva » il était plongé dans le problème de se demander comment une chose pareille pouvait arriver.

Mais lorsque Rabbi Chemouël zatsal se leva, ses premières paroles furent pour demander une explication sur une Guemara ! C'était cela sa consolation et l'essentiel de sa vie, et son amour pour elle était sans limite.